



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA FTC 2021 MOTIONS ET RÉOLUTIONS SPÉCIALES

MOTIONS

PREMIÈRE MOTION – point 5 de l'ordre du jour

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la réunion de 12 septembre 2020, tel que distribué, incluant les modifications mineures proposées par les membres.

DEUXIÈME MOTION – point 10.1 de l'ordre du jour

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la vérification financière 2020-2021 de la FTC préparée par Baker Tilly Ottawa LLP tel que distribué.

TROISIÈME MOTION par résolution extraordinaire – point 10.1 de l'ordre du jour

INTENTION:

Dans un effort d'assurer que la FTC ait la meilleure vérification possible de ses finances, la FTC recommande que la sélection du vérificateur pour l'année financière 2021-2022 soit confiée au Comité des finances. Le comité développera un processus de sélection transparent des vérificateurs potentiels et rapportera le choix de vérificateur pour son approbation par le conseil d'administration lors de sa réunion de janvier. Comme le dicte l'article VII, item V, des politiques de la FTC, les membres de la fédération ont le droit d'approuver et de choisir les vérificateurs potentiels proposés par le Comité des finances lors des années suivantes.

QU'IL SOIT RÉSOLU de confier le développement du processus de sélection et le choix d'un vérificateur pour l'année financière 2021-2022 pour approbation par le conseil d'administration au mois de janvier.

QUATRIÈME MOTION – point 10 de l'ordre du jour

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver les rapports présentés tels que distribués.